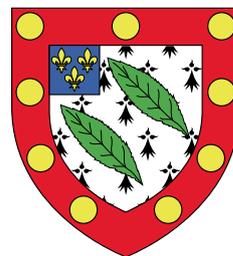


T ré dion



Juillet 2015



LA MAIRIE



Place Saint Christophe
Tél. 02 97 67 11 33 - Fax : 02 97 67 13 41
mairie.tredion@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

L'AGENCE POSTALE

Place Saint Christophe
Tél. 02 97 67 14 66

Heures d'ouverture :
Du mardi au samedi
de 9h à 12h

Levée du courrier :
à 15h30 en semaine et à 11h30 le samedi



LA MÉDIATHÈQUE



Place Saint Christophe
Tél. 02 97 67 18 52
mediatheque-tredion@orange.fr

Heures d'ouverture :
Du mardi au vendredi
de 14h à 18h
Samedi
de 10h à 12h

Pas de permanence le samedi matin
pendant le mois de juillet

Fermé du 4 au 15 août 2015

Infos Communales

Mot du Maire	3
État Civil.....	4
Les Conseils	5-7
Situation financière (les ratios)	8-9
Le PLU	10-11
Infos diverses.....	12-13
Tarifs des locations des salles.....	13
Médiathèque + Expositions.....	14
Fête de la musique	14
Concours Gastounet	15
Inauguration de l'espace loisirs.....	15
Plan du futur lotissement du Rodouer... ..	16
Plan des travaux de rénovation autour de l'église.....	17

Ecole Saint Martin..... 18

Associations Trédionnaises

APEL	19
Animons Trédion.....	19
Chapelle St Nicolas.....	19
Kergallo	20
Comité des fêtes.....	20
Le Trail trédionnais.....	21
Bad Coet.....	21
Cercle St Martin Foot	22
La Trédionnaise VTT	23
La Boule trédionnaise	23
Amicale des retraités.....	23

Associations Cantonales

Enfance Jeunesse Elven.....	24
Elven Sports Loisirs.....	25
Animation Elven Sports Loisirs.....	26
RIPAM	26
LAEP	27
ADMR	27
Présence verte	28
Affiche canicule.....	28
Point infos Elven.....	28
Trésor public Elven.....	29

Infos Diverses

Vannes Agglo.....	30
Kicéo.....	30
CIRFA	30
Transports scolaires	31
Nouvelle entreprise	31
Proxi	31
Les jeunes chasseurs	32
Chèque Sport	33
L'accès aux droits	33
Timbre électronique.....	34
Carnet de santé de votre maison	34



Chers amis,

L'actualité communale est cette année riche, pleine d'enjeux et très diversifiée.

Plusieurs entreprises se sont installées en début d'année dans le tout récent espace communal d'activités créé dans l'ancienne carrosserie industrielle. A ce jour 4500 m² de bâtiments sont loués à quatre entreprises et les 1500 m² restant disponibles pourraient aussi trouver preneur. La revitalisation de ce site est une réussite incontestable qui apporte à la commune un nouveau dynamisme, quelques emplois, des recettes supplémentaires et nous éloigne de l'image de commune dortoir que certains voudraient bien nous coller.

Plusieurs chantiers se succèderont tout au long de l'année :

- La municipalité a investi dans l'espace de loisirs des étangs pour toutes les tranches d'âge : pour les petits en y installant des jeux, pour les autres en rénovant le parcours santé et les jeux de boules bretonnes.
- Elle investit pour rendre son cœur de bourg plus fonctionnel, plus agréable au quotidien, plus accessible à tous et notamment aux écoliers. A ces travaux qui s'étaleront jusqu'à l'automne, s'ajoutera la réfection des peintures des murs intérieurs de l'église en association avec le comité de paroisse.
- Elle investit dans le nouvel espace d'activités. Plusieurs corps de métiers vont se relayer pour mettre en conformité les bâtiments loués : spécialistes en canalisations d'eau potable et d'assainissement collectif, plombiers, électriciens, etc.
- Elle poursuit son programme pluriannuel d'assainissement collectif en lançant la seconde tranche de travaux dans le quartier du Rodouer.
- Elle crée pour accueillir des nouvelles familles un lotissement communal de 6 lots à bâtir au Rodouer, la vente des terrains au lotissement des biches étant maintenant bien avancée.

Parallèlement au suivi des travaux en cours, l'équipe municipale prépare l'avenir :

- Elle peaufine le dossier du futur lotissement du clos neuf avant de déposer le permis de lotir.
- Elle poursuit l'élaboration du PLU communal.
- Elle participe aux réflexions intercommunales : Vannes Agglo, enfance jeunesse, ADMR, Pays touristique, Arts et Patrimoine, les actions dans le domaine du social etc.
- Elle réfléchit au devenir du camping communal : doit-on le ré-ouvrir l'an prochain ? Les campings en zones rurales ont-ils encore de l'avenir ? Ne vaut-il pas mieux imaginer une requalification pour mieux valoriser ce site tout à fait remarquable par ses équipements, son emplacement, sa superficie et sa qualité paysagère ? Une décision sera prise avant la fin de l'été.

Vous pouvez vérifier tous les jours que votre commune est en progrès constant malgré le plan national de réduction du déficit public qui se traduit par une baisse importante des dotations d'état.

Je vous souhaite à tous un excellent été.

Le maire, Jean Pierre RIVOAL



ÉTAT CIVIL



Naissances

BELLET Ethan	03 Juillet 2014	OUISSÉ Jules	06 Décembre 2014
LE HÉ Maëlya	22 Juillet 2014	RIO Linès	08 Décembre 2014
NOBLET Chloé	25 Juillet 2014	LOBRY DAUBER Jalyse	1 ^{er} Février 2015
BARBIER Ilona	30 Août 2014	CHARPENTIER Mathéo	09 Février 2015
ADELIS Éline	26 Septembre 2014	LE CALONNEC Jade	26 mars 2015
ALLAIN Clémence	02 Octobre 2014	DELATTRE Liam	20 Avril 2015
MARIE Ilian	06 Octobre 2014	THOMAS CHARBONNEL Louni	27 Avril 2015
MARCZUK Lubin	21 Octobre 2014	ANNONAY Kélyan	08 Mai 2015
LEBRUN Enzo	06 Novembre 2014	LE MARTELOT Axel	16 Juin 2015
PERON LAILLER Mia	11 Novembre 2014	RIVOAL Anna	25 Juin 2015
LAPOUS Noam	16 Novembre 2014	BAUDUIN Tim	26 Juin 2015
BAUCHÉ Thomas	03 Décembre 2014		

Mariages

ARCHAMBAUD Guillaume & BIGAS-HÉRAS Cécile	26 Juillet 2014	POIRIER Fabrice & BOBIK Stéphanie	06 Septembre 2014
HUGOT Jean-Claude & TOURNAIRE Gabrielle	26 Juillet 2014	RIVIÈRE Stéphane & DUPUIS Delphine	06 Septembre 2014
MARCZUK Johan & NAVÉOS Charlène	30 Août 2014	GUEGUEN Pierre & HADANCOURT Christine	20 Septembre 2014



Décès

ROHO Prosper	07 Juillet 2014
MORICE Alphonsine (épouse LECOMTE)	20 Octobre 2013
LE TOLGUÉNEC Éléonore (épouse MAYET)	28 Octobre 2014
LEFÈVRE Claude	30 Janvier 2015
NOBLET André	30 Avril 2015



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014 - BUDGET COMMUNE

Il appartient maintenant à Monsieur le Maire d'exposer à l'Assemblée l'affectation du résultat d'exploitation qui s'élève pour l'exercice 2014 à **+ 157 868.42 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Constatant qu'il fait apparaître un excédent de **+ 157 868.42 €** de la section de fonctionnement et un excédent de **246 078.36 €** en section d'investissement ;

Statuant sur l'affectation du résultat de cet exercice

- ▶ DECIDE d'affecter la somme de 155 000 € en réserve au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour financer les dépenses nouvelles d'investissement ;
- ▶ DECIDE d'affecter le solde de 1 784.32 € en recettes en la section de fonctionnement ligne 002 « excédent reporté ».

BUDGET PRIMITIF 2015 - COMMUNE

Le budget primitif de la commune pour l'année 2015

Section de fonctionnement :

Dépenses : 724 159.42 €

Recettes : 724 159.42 €

Section d'investissement :

Dépenses : 764 873.77 €

Recettes : 764 873.77 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ▶ Adopte à l'unanimité le budget primitif de la commune 2015

TAUX IMPOSITION 2015

Maintien des taux d'imposition pour l'année 2015 sur les 3 taxes locales.

Actuellement les taux des trois taxes locales sont :

Taxe d'habitation : 12.45 %

Taxe foncière : 18.55 %

Taxe foncière non bâti : 53.10 %

SUBVENTIONS 2015

Nom de l'Association	Montant de la subvention
Anciens Combattants	100€
FNACA	115 €
Temps de lire Bibliothèque	560 €
A.P.E.L.	800 €
Société de chasse	100 €
Comité des Fêtes	500 €
Animons TREDION	120 €
Rythm and mov	150 €
Cercle St Martin	
Football	2000 €
Basket	1000 €
Trail trédionnais	150 €
Bad Coet	500 €

ADAPEI-les papillons blancs (Vannes)	60 €
Ligue contre le cancer-Comité Mhan (Vannes)	60 €
Donneurs de sang Elven et sa Région	60 €
La Trédionnais VTT	500 €
L'Amicale des Retraités	80 €
Resto du Cœur	100 €
Chapelle Saint Nicolas	200 €
ADMIR Canton Elven	600 €
Secours catholique – Epicerie sociale	250€
BTP Formation 56	45 €
Chambre des métiers 56	225 €
MFR Questembert	90 €
MFR Guilliers	45 €
Bagad Elven	50 €
Chorale Armor Argoët	20 €

Les cotisations pour l'année 2015 :

Nom de l'Association	Montant par habitant
Ass. Maires Mhan-Vannes (c/6281)	0,296 €
Accueil Emploi Services-Elven (c/6281)	2.30 €

Nom de l'Association	Montant total
Relais Parents & Assistantes Maternelles (au c/6554)	3 236.05 € pour 2015

ÉCOLE SAINT MARTIN PARTICIPATION ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que depuis 2007 la commune dispose d'un contrat d'association avec l'Ecole Saint Martin.

La participation communale s'élève par élève à :

classes maternelles : 1 052.78 €

classes primaires : 345.39 €

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AUTOUR DE L'ÉGLISE ET RUE DU CHÂTEAU - SDEM

Accord sur les participations mentionnées ci-dessous demandées par le SDEM relative à l'effacement des réseaux aériens de l'aménagement autour de l'Eglise.

- **Electricité HT** : 40 900 €

Dont 14 315 € à la charge de la commune

- **France Télécom** : 8 800 € HT à la charge de la commune (montant qui prend en compte les aléas et les révisions de prix).



Infos Communales

ÉCLAIRAGE PUBLIC AUTOUR DE L'ÉGLISE ET RUE DU CHÂTEAU - SDEM

Accord sur les participations mentionnées ci-dessous demandées par le SDEM relative à l'éclairage public de l'aménagement autour de l'Eglise.

Montant prévisionnel des travaux HT : 36 100.00 €

(montant qui prend en compte les aléas et les révisions de prix)

Montant prévisionnel des travaux TTC : 43 320.00 €

Montant plafonné à 31 100 € HT

Participation du SDEM : 9 330.00 €

Participation Commune TTC : 33 990.00 €

EMPRUNT / BUDGET PHOTOVOLTAÏQUES ATELIER COMMUNAL

Réalisation d'un prêt de 18 000 € pour financer l'acquisition

de panneaux photovoltaïques prévus au budget auprès de la caisse régional du crédit agricole du Morbihan.

Les caractéristiques principales du prêt sont les suivantes :

Durée d'amortissement et mode d'amortissement : 10 ans

Taux d'intérêt : 1.64%

Frais de mise en place : 50 €

Le remboursement du prêt s'effectuera annuellement

Différé d'amortissement 1 an

AIRE DE JEUX / PARCOURS SPORTIFS / JEUX DE BOULES

Le conseil municipal confie la réalisation d'une aire de jeux et d'éléments de parcours sportif à l'entreprise Quali cité (Péaule) pour un montant de 24 355.62 € HT,

Le conseil municipal confie la réalisation des jeux de boules à l'entreprise GOURIN et LE CALONNEC (TREDION) sur le site de l'étang aux biches pour un montant de 7 672 € HT.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2015

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur le Maire rappelle que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD doit être débattu au sein du conseil municipal conformément à l'article L.123-9 du Code de l'urbanisme, qui stipule qu'« un débat doit avoir lieu au plus tard deux mois avant l'examen du projet de PLU... »

Le PADD a pour fonction de présenter le projet communal pour la dizaine d'années à venir en général. Il définit les grandes orientations retenues par la commune de Trédion

notamment en terme d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Il arrête également les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

C'est le cadre de référence et de cohérence de la politique d'aménagement et de mise en valeur de la commune.

Débat. Documents consultables en Mairie.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2015

ATTRIBUTION MARCHÉ - AUTOUR DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du marché en procédure adaptée (Lot Terrassement - Voirie - Réseaux) lancée le 31 Mars 2015 pour l'aménagement autour de l'Eglise située sur la Commune.

Le Cabinet Géo Bretagne Sud, maître d'œuvre a analysé l'ensemble des offres reçues et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 40 % pour la valeur technique de l'offre, 60 % pour le prix des prestations), comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'entreprise suivante :

- Pour le lot – Terrassement - Voirie - Réseaux : l'Entreprise COLAS – BP 310 56008 VANNES Cedex - pour un montant de 149 351.10 € HT.

DEMANDE D'EMPLACEMENT DOMAINE PUBLIC COMMERCE AMBULANT

Le conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur LE GOFF d'occuper un emplacement de stationnement sur le domaine public dans le cadre de son activité de crêperie.

Le droit de place et de stationnement demandé aux commerçants ambulants qui s'installent place saint Christophe est fixé à 1€ par jour (sans électricité) par emplacement.

SUBVENTIONS 2015

- **Ecole publique René Descartes ELVEN**
(20 élèves sont domiciliés sur TREDION)
Pour les fournitures scolaires : 41.60€
Pour les sorties scolaires : 8.40 €
- **Association intercommunale enfance jeunesse du Pays d'ELVEN**
1.40 € par habitant



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2015

LOTISSEMENT LE RODOUER - PLAN PERMIS AMÉNAGER

Le 17 décembre 2013, Vannes agglo a acquis par portage foncier, pour le compte de la commune de TREDION, la parcelle cadastrée section A n°1193 (4 817 m²), située au Rodouer, au prix de quarante-huit mille cent soixante-dix euros (48 170 euros).

La commune de TREDION a mandaté le cabinet Geo Bretagne Sud VANNES afin de remettre à jour le plan du permis d'aménager.

Le plan du permis d'aménager est adopté.

LOTISSEMENT LE RODOUER FIXATION DU PRIX DE VENTE AU M²

Le lotissement « le Rodouer » est composé de 6 parcelles d'une superficie allant d'environ 493 m² à 762m².

Le prix de vente est fixé à de 52 € TTC le m²

La rédaction des actes de vente se fera en l'étude de Maître VIVIEN (Elven) aux frais des acquéreurs.

PORTAGE FONCIER VANNES AGGLO - RACHAT

Le 17 décembre 2013, Vannes agglo a acquis par portage foncier, pour le compte de la commune de TREDION, la parcelle cadastrée section A 1193 (4 817 m²), située au Rodouer, et classée en zone 1AUB au document d'urbanisme au prix de quarante-huit mille cent soixante-dix euros (48 170 euros).

La maîtrise foncière demandée avait pour objet la mise en œuvre d'une politique de l'habitat, de création d'équipement et l'insertion d'espaces verts.

En raison du délai nécessaire à la mise en œuvre du projet, la commune avait sollicité Vannes agglo pour assurer la réserve foncière de cette propriété pendant un maximum de 7 ans.

Le projet étant abouti, Monsieur Le Maire propose aujourd'hui de procéder par anticipation au rachat de l'ensemble de la réserve foncière.

La cession interviendra selon les termes mentionnés dans la convention de réserve foncière signée entre les parties le 22 novembre 2013.

La commune demande le rachat par anticipation, selon les termes prévus dans la convention de réserve foncière signée entre les parties le 22 novembre 2013, de la parcelle cadastrée section A n°1193 pour une superficie de 4 817 m²;

Les frais liés à cette acquisition seront à la charge de la commune.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ELVEN MOTION CONTRE LA FERMETURE

Monsieur Le Maire expose que mi-mai dernier, les maires des communes d'Elven-Monterblanc-Saint-Nolff-Sulniac-Treffléan et Trédion ont été informés de la fermeture du Centre des finances publiques d'Elven le 31 décembre 2015.

Cette fermeture interviendrait dans le cadre de la restructuration des services qui accompagne les économies budgétaires engagées par l'Etat.

Nous regrettons cette décision unilatérale, faite sans aucune concertation avec les élus locaux.

Depuis une dizaine d'années les élus de l'ancien canton d'Elven ont été confrontés à cette éventuelle fermeture : jusqu'à présent leurs arguments étaient entendus.

Ce Centre des finances publiques assure un service public de qualité et de proximité indispensable à notre population et à nos collectivités.

Les contribuables perdraient cet accueil privilégié. Le transfert de ce service vers le Centre des Finances de Vannes-Ménimur se traduira par un éloignement du service public, des déplacements coûteux, avec le risque de longs délais d'attente aux guichets, tant pour les citoyens que pour les agents de nos collectivités.

Certes la dématérialisation et l'incitation à utiliser les outils informatiques simplifient l'organisation de la vie de beaucoup de citoyens, il n'en reste pas moins qu'une frange encore importante de la population, notamment âgée, a besoin d'un accueil physique de proximité.

Considérant que la disparition du Centre des Finances Publiques d'ELVEN :

- diminue le service aux administrés ainsi qu'aux collectivités,
- ne va pas dans le sens de l'aménagement équilibré du territoire, d'autant que le S.C.O.T en cours de révision désigne Elven comme pôle d'appui de l'agglomération de Vannes,
- ne tient pas compte du développement important et continu de l'ensemble des communes rattachées.

Le conseil municipal demande le maintien du Centre des Finances Publiques d'Elven.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE PUBLIQUE PLAUDREN

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de PLAUDREN sollicite la commune de TREDION pour une participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de PLAUDREN, la commune ne disposant pas d'école publique sur son territoire.

Le montant demandé correspond au coût de fonctionnement d'un élève de maternelle ou primaire.

Coût des dépenses de fonctionnement par élève en classe de maternelle : 871.33 € pour 2014/2015

Coût des dépenses de fonctionnement par élève de classe de primaire : 325.60 € pour 2014/2015

Versement à la commune de PLAUDREN de la somme de (325.60 € *2) 2 élèves en primaire domiciliés sur la commune de TREDION sont scolarisés à l'école publique de PLAUDREN pour l'année scolaire 2014/2015.



SITUATION FINANCIÈRE : COMMUNE DE TRÉDION LES RATIOS DE NIVEAU

Population avec double comptes : 1.128 habitants
Catégorie démographique de 500 à 1.999 habitants

Gestion : 2014

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	787.323	698	816	762	759
dont : Produits de fonctionnement réels	697.720	619	803	750	739
dont : Impôts locaux	321.444	285	335	297	288
Fiscalité reversées par les GFP	104.403	93	55	61	82
Autres impôts et taxes	35.929	32	50	41	40
Dotation globale de fonctionnement	180.373	160	203	202	170
Autres dotations et participations	28.693	25	53	53	56
Total des charges de fonctionnement = B	631.882	560	629	596	618
dont : Charges de fonctionnement réelles	518.563	460	604	572	591
dont : Charges de personnel (montant net)	175.611	156	256	255	259
Achat et charges externes (montants nets)	130.206	115	192	170	186
Charges financières	500	0	25	27	23
Contingents	4.734	4	41	39	47
Subventions versées	93.150	83	45	37	28
Résultat comptable = A - B = R	155.441	138	188	167	140
Capacité d'autofinancement brute = CAF	179.157	159	198	178	149
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	362.434	321	475	412	376
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	146.000	129	213	175	152
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	54	64	53
Autres dettes à moyen long terme	740	1	1	1	2
Subventions reçues	68.076	60	93	79	73
FCTVA	19.236	17	50	43	39
Autres fonds globalisés d'investissement	15.063	13	12	6	11
Amortissements	23.716	21	10	12	9
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	385.855	342	436	397	366
dont : Dépenses d'équipement	385.065	341	351	305	283
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	68	73	64
Remboursements des autres dettes à moyen long terme	740	1	1	1	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	23.421	21	-40	-15	-10
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-1	-0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	23.421	21	-41	-15	-10
Résultat d'ensemble	132.020	117	228	182	150
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	0	0	704	711	596
dont encours des dettes bancaires et assimilées	0	0	692	705	580
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	92	99	87
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	403.947	358	261	235	332



SITUATION FINANCIÈRE : COMMUNE DE TRÉDION LES RATIOS DE NIVEAU

Population avec double comptes : 1.128 habitants
Catégorie démographique de 500 à 1.999 habitants

Gestion : 2014

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	231.075	205	218	200	168
Résultat comptable = A - B = R	155.441	138	188	167	140
Produits de fonctionnement réels	697.720	619	803	750	739
Charges de fonctionnement réelles	518.563	460	604	572	591
Capacité d'autofinancement brute = CAF	179.157	159	198	178	149
Produits de cessions d'immobilisations	89.603	79	9	8	15
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	179.157	159	131	105	85
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	179.157	159	131	105	85

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	46,07	41,71	39,65	38,96
Dotations et participations reçues	29,96	31,93	34,07	30,60
dont Dotation Globale de Fonctionnement	25,85	25,27	26,94	23,05
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	25,11	31,82	29,66	31,54
Charges de personnel (montant net)	33,86	42,30	44,63	43,82
Charges financières	0,10	4,20	4,68	3,94
Contingents	0,91	6,74	6,74	8,02
Subventions versées	17,96	7,37	6,53	4,81
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net(1)	46,53	37,19	34,41	29,95
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00	15,37	20,97	18,89
Subventions reçues	17,68	26,42	26,04	25,87
FCTVA	5,00	14,17	14,12	13,71
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,00	3,49	3,96	3,90
Annuités des dettes bancaires et assimilées(1) / EBF	0,00	0,43	0,50	0,52

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 123 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 623 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 7488 soit 99,9% de la strate de la France entière



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document de planification qui définit les orientations politiques de la commune en matière d'urbanisme, habitat, transports, déplacements, équipements, environnement...

Suite à l'annulation de notre PLU, le Conseil Municipal a repris les études pour élaborer un nouveau dossier.

Le PLU à venir ne sera pas pour autant un copié collé du PLU annulé notamment du fait de la parution de la Loi Alur en mars 2014 et de ses compléments, qui impactent directement l'urbanisme et restreignent fortement les possibilités d'urbanisation en campagne mais aussi dans les centres bourgs.

La Loi ALUR interdit désormais les extensions du bâti qui n'est pas à usage d'habitations en campagne, les dépendances. La constructibilité nouvelle doit être également exceptionnelle.

Depuis octobre 2014, la commission urbanisme prévisionnelle se réunit une fois par mois et travaille sur le projet du nouveau PLU.

Plusieurs documents ont déjà été élaborés :

- Le diagnostic ou état des lieux de la commune est disponible en mairie.
- Le projet d'aménagement et de développement durable a été débattu par le Conseil Municipal du 04 mai dernier. Ce projet est également disponible en mairie.
- L'inventaire des zones humides et des cours d'eau apparaît compatible avec les orientations du nouveau SAGE Vilaine. Un complément a été réalisé au niveau des zones à urbaniser afin de vérifier que ces zones ne comptent pas de zones humides qui pourraient entraver par la suite la délivrance du permis.
- Le nouveau règlement du PLU est également élaboré, il sera disponible en mairie courant juillet.
- Le Porter à connaissance est également régulièrement mis à jour.

Nous avons consulté la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement et Logement) au titre de la consultation au cas par cas.

La DREAL a rendu sa décision et demande la réalisation d'une évaluation environnementale du PLU.

Cette pièce est disponible en mairie avec l'ensemble des pièces de la concertation.

Après réflexions, analyses de cet avis, concertation avec les services associés, les élus ont décidé de revoir légèrement le zonage du futur PLU, ce qui nous a conduit à reporter la réunion publique à l'automne.

Un nouveau projet de zonage a été élaboré.

La commission a décidé de re-consulter la DREAL en apportant des justifications simples mais plus détaillées que lors de la première consultation.

Cette consultation de 2 mois aura lieu prochainement.

Nous vous invitons à nous transmettre vos remarques et vos souhaits dans le registre disponible en mairie ou par courrier et ce avant l'arrêt du projet du PLU prévu pour l'automne 2015.

A défaut, vos requêtes seront déposées lors de l'enquête publique prévue au premier semestre 2016.



Permis de construire accordés de juillet 2014 à juin 2015

NOMS – PRENOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
COVRAND/SABLÉ Aurore et David	Impasse de Lalande	Modificatif de permis de construire
LE BRIS Sébastien	Le Lerman	Extension d'habitation
EARL LE NY	Le Temple	Couverture d'aire d'exercice
RAGONNET Alexandre	Rue de la Libération	Maison individuelle
PESEL Annabel	Les Bruyères	Bardage préau
RIO David	Clos du Marché	Aménagement de combles
DEMOUCELLE Stéphane	Le Pigeon Blanc	Extension d'habitation
THOMAZIC Julien	Le Vieux Rodouer	Transformation d'un garage
RONNEL Christian	Lotissement de Venise	Carport
PIJORGET Mickael	Impasse de la Lande	Abri de Jardin
GUIMARD Charlène	Coéby	Changement de destination + extension
DELEZIR Alain	Le Grand Villeneuve	Modification d'ouvertures Changement de destination Extension d'habitation
HARRUIS / METEYER Anthony et Vanessa	Lotissement des Biches	Maison individuelle
GRIVES / BRISSON Sylvain et Lucie	La Noé du Pradi	Maison individuelle
COUFFINHAL Cyril	Lotissement des Biches	Abri de jardin et Auvent
BOUEDO Guenaël	Le Lety	Extension d'habitation
QUENOIT Grégory	Lotissement de Venise	Extension d'habitation - Carport
LE FOL Régis	Rue abbé Coédelo	Extension d'habitation
PINGUET / LE JEUNE Wilhem et Laëtitia	Lotissement des Biches	Maison individuelle

Déclarations préalables accordées de juillet 2014 à juin 2015

NOMS – PRENOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
LASCAUD Maël	Les Bruyères	Modificatif de façade
PRAIZNER Thierry	Chétébaut	Création et modification d'ouvertures
LE PELTIER Sébastien	Rue de la Libération	Isolation par l'extérieur
EECKHOUT Baptiste	Impasse de Venise	Isolation extérieure
SARL ATLANTIC CONCEPT HABITAT	Rue de la Libération	Rénovation
PASCO Alain	Maisons Guilloux	Clôture
EMERAUD Annick	Le Temple	Bardage de cheminées
PIJORGET Mickael	Impasse de la Lande	Clôture
GODARD Yann	Le Boteleau	Abattage d'un arbre
LAUNAY Bernard	Rue de la Libération	Modification de façades
THOMAZIC Dominique	Rue Saint Martin	Clôture
THOMAZIC Julien	Le Vieux Rodouer	Modification d'ouvertures
GREEN SOLUTION ENERGIE	Métairie du croc	Panneaux Photovoltaïque
COMMUNE DE TRÉDION	La Loge aux Loups	Abattage d'arbres
BARIL Agnès	Rue Saint Martin	Changement des ouvertures
MARTIN André	Gerpil	Modification de l'aspect extérieur
CRONIER Philippe	Lannion	Terrasse
LE FOL Régis	Rue abbé Coédelo	Clôture
SOLEO	Rue abbé Coédelo	Bardage préau Espace Communal d'Activités
LE BRUN Cédric	Lotissement des Biches	Clôturez
LE CALONNEC Alain	Le Lerman	Division foncière
PETIT Christophe	Le Grand Villeneuve	Modifications d'ouvertures
GROSSET / KULBERG	La Ville Chotard	Clôture
THUAL Jacques	Kergas	Division foncière
THOMAZIC Julien	Rue du Vieux Rodouer	Abri de jardin
TEXIER Vincent	Lotissement des Biches	Clôture
RIO Raymond	Le Lety	Bardage pignon
THOMAZIC Dominique	Rue Saint Martin	Modifications d'ouvertures

Permis de démolir accordés de juillet 2014 à juin 2015

NOMS – PRENOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
SEVENE Lucie	Route de Lanvaux	Démolition



Ramassage des encombrants

Prochaine date: Vendredi 23 octobre 2015

Vannes Agglo organise ce ramassage à domicile pour les encombrants de type :

■ Gros électroménager ■ Meubles démontés ■ Sommiers, matelas

Uniquement et dans la limite de 1m³ pour les personnes ayant des moyens de locomotion limités.

S'inscrire obligatoirement auprès du Service Déchets de Vannes Agglo : au 02 97 68 33 81.

Inscription sur la liste électorale

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale de la commune, vous devez fournir les justificatifs suivants : une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte d'identité recto-verso, passeport, permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité), un justificatif de domicile (factures EDF, gaz, téléphone fixe). Les inscriptions sont closes au 31 décembre 2015.

Rappel : le bruit

Conformément à l'article 21 de la section 7 de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h – 12 h

Divagation des chiens et des chats

Nous rappelons qu'il est demandé aux propriétaires de chiens et de chats **d'empêcher l'errance de leurs animaux par tout moyen en leur possession**. A défaut, les services de la mairie prendront les mesures nécessaires et les dépenses ainsi générées seront à la charge du propriétaire ou du gardien.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire :

Tarifs TTC de la fourrière du Bois Muriers au 1^{er} janvier 2015 :

Forfait fourrière : 87,00 € (*) Identification puce électronique : 67,00 €

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) pour un animal mordeur ou griffeur : 80,00 €

Vaccin rage + passeport : 42,00 €

(*) : à partir du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 14,50 € TTC par jour de présence pour les chiens et 8,00 € TTC par jour de présence pour les chats. (Toute journée commencée est due).

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

Fourrière du Bois Muriers, Route de Mériadec 56880 PLOEREN - Tél : 02.97.40.03.33

Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Règlementation sur le brûlage des déchets verts

En application de l'arrêté préfectoral du 10 juin 2009, nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts par les particuliers **est interdit**, sauf pour l'entretien des zones suivantes : bois, forêts, plantations, reboisement et landes, et dans les terrains situés à moins de 200 mètres de ces formations, y compris les voies qui les traversent. Cette disposition est soumise à la réglementation suivante :

Brûlage de végétaux coupés et entassés :

- Autorisation entre le 1^{er} novembre et le dernier jour de février, sauf si l'avis du SDIS est défavorable.

- Autorisation entre le 1^{er} mars et le 30 juin et entre le 1^{er} octobre et le 31 octobre après dépôt d'une demande en mairie et consultation de l'avis du SDIS diffusé quotidiennement sur le site internet : www.sdis56.fr

- Interdiction entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre.

Les imprimés de demande et les différents arrêtés sont disponibles en mairie.

Campagne de dératisation

La campagne de dératisation aura lieu en **septembre 2015**.
S'inscrire en Mairie. Gratuit.

Le recensement militaire

Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ? Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté** où il obtiendra un **certificat de participation** (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important. **C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**



Tarifs de locations des salles municipales

1^{er} JANVIER 2015 – 31 DÉCEMBRE 2015

UTILISATEUR	SALLE POLYVALENTE (120 personnes assises)	SALLE DU FOOT (70 personnes assises)
ASSOCIATIONS LOCALES Vin d'honneur La journée ou soirée	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT
ASSOCIATIONS EXTERIEURES La journée ou soirée	150 €	80 €
PARTICULIERS LOCAUX Vin d'honneur La journée ou soirée La journée supplémentaire	70 € 150 € 75 €	35 € 60 € 30 €
PARTICULIERS EXTERIEURS Vin d'honneur La journée ou soirée La journée supplémentaire	100 € 220 € 110 €	60 € 120 € 60 €

Élagage : Rappel aux propriétaires

Il vous est demandé de procéder à l'élagage des arbres gênant la visibilité, situés en bordure et aux carrefours des routes départementales, des voies communales et des chemins ruraux.

Lutte contre la prolifération du frelon asiatique

Un comité de pilotage s'est constitué sur le département. Il est composé de membres du secteur économique apicole, d'élus et animé par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan (FDGDON56).

2 domaines d'action ont été définis :

- Le piégeage des femelles du 15 février à début mai.
- La destruction des nids du 1^{er} mai au 15 novembre.

Modalités de mise en œuvre pour l'utilisateur :

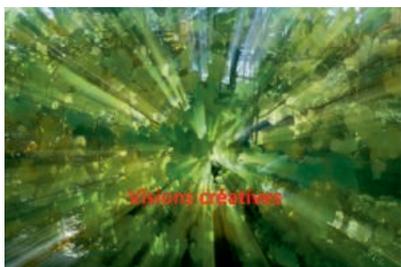
- prise de contact avec le référent communal,
- visite du ou des lieux de nidification pour la confirmation de la présence du Frelon asiatique par le référent communal,
- le référent communal fournit aux particuliers, une liste non exhaustive de désinsectiseurs professionnels certifiés « biocide » établie par la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles du Morbihan (FDGDON56), pouvant intervenir.
- le particulier prend librement contact avec les désinsectiseurs certifiés « biocide » (obligatoire à compter du 1^{er} juillet 2015) pour l'établissement de devis,
- le particulier retient le devis de son choix, commande l'intervention et règle la facture,
- le référent communal confirme la destruction du nid, récupère la facture et les demandes de subventions faites par le particulier ainsi que son RIB,
- le référent communal transmet à Vannes Agglo la facture qu'il aura visée « service fait », en double exemplaires avec 2 RIB. Dans un souci de simplification pour l'utilisateur, Vannes Agglo prendra en charge le transfert d'un exemplaire de la facture au Conseil Général pour la part de subvention qui le concerne.

Contact mairie : 02.97.67.11.33 : M. TOBIE Thierry (Réfèrent communal)

Hibernation des reines	Emergence de la fondatrice et nids primaires				Premières ouvrières, début de la prédation et construction des nids secondaires			Reproduction		Mort progressive des ouvrières, abandon des nids et hibernation des reines	
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Nids en voie d'abandon ou vides	Nids occupés Période de destruction des nids (1 ^{er} mai - 15 novembre)										Nids en voie d'abandon ou vides



Médiathèque : Les expos de Michèle Larose



Du 7 au 28 octobre 2014 : exposition de l'Image Nolféenne intitulée « Visions créatives ». Le travail a porté sur les ombres et la lumière, la transparence, le net et le flou. Grâce à une technique étudiée par les photographes de l'Association, ces derniers ont su recréer des images très surprenantes et pourtant sans trucage.

Du 2 septembre au 30 septembre 2014 : les Trédionnais se sont promenés au coeur de leur commune et de ses chemins environnants grâce aux photos réalisées par Christian CHARLES et Alain MICHOT. Les paysages, les édifices patrimoniaux et mégalithiques, les jardins et les maisons ont été mis en valeur.



Du 18 novembre au 19 décembre 2014 : exposition sur le centenaire de la guerre 1914-1918. Les Trédionnais ont pu « revivre » au travers de ces photos le quotidien de la vie des hommes dans les tranchées, en privilégiant le côté humain et occultant celui de l'atrocité de cette « grande guerre ».

Et du 6 au 27 janvier, les anciens artistes d'Art Capella sont revenus.
Ka Ti artiste-peintre en art singulier et ses toiles très hautes en couleur.
Yvan PIERRE d'Elven et ses sculptures sur bois flotté,
Christian DUROC exposait ses sculptures sur schiste et métal,
Marie-Pierre ESTEVE de Plumelec et ses toiles aux différents styles de peinture : figurative, abstraite
Valérianik HERKIMER de Rochefort en recherche de créativité artistique sur l'opposition entre le noir et le blanc.



La Fête de la Musique



La fête de la musique s'est déroulée le 20 juin, dans la salle multi activités, place St-Christophe.

Une formation du Bagad d'Elven a ouvert les festivités en interprétant certains des morceaux de leur répertoire et leur musique résonnait haut et fort sur la place St-Christophe.

Alison et Johanne nous ont régallées de leur musique et de leurs textes. Que de progrès depuis leur dernier passage à la fête de la musique !

Si la soirée a débuté avec beaucoup de spectateurs, les Trédionnais n'ont pas répondu présents pour danser au son de la musique de qualité du groupe de Plescop « les Boullig Ruz ».



Michèle Larose



Concours Gastounet



Pour la première année, les enfants de l'école Saint Martin ont participé au concours Gastounet de la Sécurité Routière.

Neuf lauréats ont été sélectionnés par le jury communal et récompensés lors d'une cérémonie le 30 mai dernier. Les 54 dessins-message ont été exposés à la médiathèque du 01 au 30 juin dernier.

Les résultats :

CP-CE1 : Lily Rio, Maëline Poulet et Vickie Rio

CE2-CM1 : Enzo Le Goff, Pablo Saint-Narcisse et Alissa Vassez

CM2 : Victoire Baril, Morgane Corniou et Evan Fèvre.

Inauguration Complexe de Loisirs

Lundi 15 juin s'est déroulée l'inauguration du complexe de loisirs autour de l'étang aux biches. A cette occasion le Maire, Jean-Pierre RIVOAL, en présence d'André FEGEANT (Maire de Berric et Président de la Communauté de Communes du Pays de Questembert) a rappelé que ce projet était issu d'un travail en comité de pilotage avec les élus et en collaboration avec les associations intercommunales (Elven Sport Loisirs et Association Intercommunale Enfance et Jeunesse). La subvention obtenue auprès du Pays de Vannes au titre du programme Leader s'est élevée à 55 % du montant HT des travaux soit 17 615.20 euros.

Le complexe comprend une aire de jeux située à côté du skate park avec 1 jeu à ressort de 1 à 6 ans, 1 jeu à ressort de 2 à 8 ans, une structure équilibre et une structure multi jeux. Autour du deuxième étang, 4 ateliers forment un parcours santé. L'entreprise QUALI CITE de Péaule a assuré la fourniture et la mise en place pour un montant de 24 355.62 € HT. Enfin, de part et d'autre du premier étang 4 jeux de boules bretonnes ont été réalisés par les entreprises GOURIN et LE CALONNEC de Trédion pour un montant de 7 672 € HT.





Projet de Plan du Lotissement du Rodouer





Plan des travaux de rénovation autour de l'église





L'École Saint Martin



L'école St Martin, établissement d'enseignement privé catholique en association avec l'état, comptera à la rentrée 2015-2016 environ une centaine d'enfants inscrits. Le mardi 1^{er} septembre 2015, l'équipe éducative sera heureuse d'accueillir

les élèves qui seront répartis sur 4 classes, avec pour objectif de faire grandir chacun selon son rythme et ses besoins, et dans le respect de l'autre, du partage, de l'entraide. Cette équipe, dirigée par Mme Hommet, est soutenue et accompagnée par les associations de parents (OGEC, APEL et AEP), qui fournissent un travail considérable tout au long de l'année. Leurs manifestations permettent de financer en partie la réalisation des projets de l'école.



Aménagement

Le défi de cette année à venir sera de concrétiser le projet immobilier actuellement en cours d'étude, qui permettra à l'école de faire face aux effectifs croissants de ces dernières années et des années futures. Nous avons effectué l'été dernier des petits travaux d'aménagement (pôle sanitaire maternelles) pour pouvoir continuer à proposer aux plus petits de bonnes conditions d'accueil. Cela devrait se poursuivre l'année prochaine avec un agrandissement du bâtiment principal pour disposer d'une salle de maternelle supplémentaire, et la réfection de la cour.

Activités de l'année 2014-2015

Cette année, l'école s'est mobilisée autour des « continents du monde ». Chaque classe a donc pu, au travers de différentes activités, sensibiliser les élèves notamment à l'ouverture aux autres. Les différentes classes ont travaillé sur différents pays du monde, leurs coutumes, leur histoire, en lien avec les programmes de l'éducation nationale. Chaque période scolaire était l'occasion de partir en voyage à la découverte d'une nouvelle partie du monde.

Mais il y a aussi eu beaucoup d'autres événements :

- Des séances de piscine de la GS au CM2 à Grand Champ.
- Des séances de cinéma à Questembert dans le cadre de cinécole.

- Une classe de neige pour les CE2-CM1-CM2 en janvier à La Bourboule.
- Un carnaval (défilé jusqu'à la mairie).
- Des rencontres sportives de réseau.
- Des sorties de fin d'année au « P'tit Délire » à Ploemel, à la « Letite Ecurie Dans La Prairie » à Lauzach...



Services de l'école

Nous avons fait le choix pour l'année 2015-2016 de conserver notre organisation de la semaine sur 4 jours. L'école propose aux familles :

- l'accueil des enfants en garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 19h00 le soir, au tarif de 0,40 euros le quart d'heure (sous réserve de changement)
- Un service de cantine tous les midis, à 3,55 euros le repas

Le coût de la scolarité, qui contribue au fonctionnement de l'école, est de 15€ par enfant avec un tarif dégressif à partir du deuxième enfant.

Enfin, l'école a la chance de profiter d'un ramassage scolaire qui dessert les secteurs éloignés, le matin et le soir.

Pour toutes questions ou inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter au 02 97 67 14 52 ou par mail à l'adresse suivante :

eco56.stma.tredion@eco.ecbretagne.org, adresse consultée pendant l'été.

L'équipe éducative





APEL

Voici le bilan et les nouvelles de l'APEL de l'école Saint Martin.

Cette année, l'équipe de l'APEL a participé financièrement aux différents projets et sorties scolaires :

- Classe de neige, sortie ciné, poney, parc de loisir pour les petits...

Toutes ces participations ont été possibles grâce à nos actions telles que le marché de Noël, la vente de sapins, de calendriers... Outre l'implication de l'équipe de l'APEL et de l'équipe éducative, c'est aussi et surtout grâce aux parents d'élèves qui sont de plus en plus nombreux à s'impliquer. L'équipe se joint à moi pour remercier la municipalité pour son soutien indéfectible.

Un merci particulier à l'OGEC (association de gestion de l'école) et à son équipe avec qui l'APEL est étroitement liée dans des actions parfois différentes, mais toujours dans un même but, qui est d'aller dans le sens d'une école moderne qui participe à l'épanouissement des enfants dans un cadre à échelle humaine.

L'école s'agrandit !

L'été dernier les associations et les parents de bonne volonté se sont mobilisés pour créer des sanitaires qui ont permis d'accueillir les enfants de maternelles dans le bâtiment principal. L'agrandissement initialement prévu a été repensé avec la DDEC pour mieux coller au devenir de l'école, et au nombre d'enfants susceptible d'être accueillis.

Pour mémoire, le bon fonctionnement de l'école est récompensé depuis quelques années déjà par l'arrivée de nouveaux élèves marquant la confiance des parents. Il est possible de jouer sur le nombre d'enfants par niveau mais pas sur le nombre et la taille des classes... L'APEL s'est donc joint à la direction, à l'OGEC et à l'AEP (association propriétaire de l'école) pour prévoir l'agrandissement de celle-ci.

Les travaux orchestrés par la mairie autour de l'église commencent en juin. L'école a décidé de profiter de cela et du repos estival des écoliers pour commencer tout ou partie de la réfection de la cour de récréation en attendant de pouvoir boucler le financement du futur projet immobilier qui devrait débiter, on l'espère, dans l'année scolaire.

L'APEL pour sa part s'est engagé à offrir aux enfants des agrès, de jeux modernes et sécurisants pour la cour de récréation. Le financement découle directement des actions que nous avons menées ces dernières années.

Bonnes vacances !

L'école a fermé ses portes le temps des vacances, pour mieux se retrouver à la rentrée avec une belle cour de récréation et des projets synonymes d'une meilleure qualité de vie pour les enfants et leurs enseignants, gage de réussite, de plaisirs et qui pourra donc être riche en apprentissages...

Franck SOUCHET

Animons Trédion

Pour sa quatrième année notre vide-grenier a une fois de plus attiré beaucoup d'exposants et de visiteurs. Nous avons innové en le faisant uniquement en extérieur, le soleil étant au rendez-vous. Ce fut une très belle journée ! Les sandwiches, les frites et la buvette ont très bien marché. Une tombola a récompensé tous les exposants à la fin de la journée, ils ont apprécié le geste fait par «Animons Trédion».

Un vide-grenier d'hiver est prévu pour le 22 Novembre 2015, à l'intérieur cette fois de la salle des sports. Nous vous rappelons également que nous louons notre percolateur.

Merci à tous pour votre participation qui nous encourage à continuer.



La Chapelle Saint Nicolas

Comme tous les ans, le dernier samedi de juillet, la chapelle St Nicolas a organisé sa fête traditionnelle animée par le groupe KERGALLO.

Après la messe à la chapelle, les convives ont poursuivi la soirée sous les chapiteaux pour déguster tripes et saucisses.

Les recettes de cette manifestation permettent de maintenir en bon état la seule chapelle de TREDION.

Marie-Noëlle Le Ny



Kergallo

KERGALLO, groupe composé de 3 musiciens à l'accordéon, guitare et violon et de 7 chanteurs et chanteuses, poursuit sa route lors de fest-noz dans le pays gallo/breton des Landes de Lanvaux.

L'année 2014 fut riche en animations et l'année 2015 l'est encore plus.

Diverses dates sont retenues pour l'année 2015.

Vous pouvez suivre nos déplacements sur le site Tamm Kreiz.

A bétot !

Sylvie ARS



Comité des fêtes



Les reines de Trédion : Maeva Montgermont, Manon Fontaine et Audrey Duval en compagnie de Jean Gérard

Les fêtes de la Pentecôte

Comme chaque année les traditionnelles courses cyclistes comptant pour le trophée des Landes de Lanvaux ont eu lieu le lundi de Pentecôte. 176 engagés ont pris le départ sous un soleil radieux et se sont partagé 800 € de primes.

Dès 13 h 30 les 42 cadets se sont élancés pour 10 tours de circuit, soit 50 km. Maxime Chevalier (US Pontchâteau) a remporté la course devant Axel Taillandier (AC Brevinois) et Baptiste Monnerais (SC Malestroit).

Puis 134 coureurs juniors, de 3^{èmes} catégories et de pass'cyclisme ont parcouru 100 km. Frédéric Martin (Loire et Sillon cyclisme) l'a emporté devant Kylian Etienne (EC Quévenoise), Benoit Guimard (VC pays de Lorient). Maxime Deslandes (OC Locminé), quatrième, est le premier junior. Jonathan Gautron (Pédale puceuloise) est premier pass'cyclisme.

Jean Gérard, le président du comité des fêtes et organisateur des deux épreuves se souvenait : « Il y a treize ans, Frédéric Martin gagnait une autre course à Trédion, celle qui était organisée par Jean Guimard, mais qui n'avait pas lieu dans le bourg. Il avait envie de gagner de nouveau à Trédion, c'est fait ! »



Les courses pour le trophée des Landes de Lanvaux

Téléthon 2014

1830 € de recette pour cette année 2014, soit 300 € de plus que l'année dernière a déclaré l'équipe organisatrice.

Les Trédionnais sont toujours aussi présents et participent nombreux à toutes les animations. Le repas a également été un succès.





Trail trédionnais

C'est sous un soleil printanier que, le 17 mai dernier, quelques 400 participants se sont élancés pour la 3^{ème} édition du Trail de la Maison du Loup.

Comme l'an dernier, trois distances étaient proposées aux coureurs : 8 km, 15 km et 27 km.

La grande mobilisation de toute l'équipe du « Trail trédionnais » durant plusieurs semaines avant le jour « J » a permis une fois encore, cette année, de rencontrer un réel succès.

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés et un grand merci à tous les propriétaires qui nous laissent emprunter leurs chemins.

Rendez-vous pour les amateurs de course à pied tous les dimanches matins à 9 h 00 au lieu-dit « le sabot » pour une sortie collective.

Le bureau



Bad Coët



Le Club de badminton de Trédion **BAD COËT** vous accueille, pour une pratique conviviale en loisir ou une pratique plus sportive en championnat NC et en interclubs.

Hommes et femmes de tous âges, vous êtes les bienvenus. Venez découvrir les plaisirs et la dynamique du badminton.

Pour les adultes les entraînements ont lieu en semaine :

le lundi et le jeudi de 18h30 à 20h30

**Dés la rentrée de septembre,
ouverture d'une section jeune (à partir de 8 ans)
Entraînement le vendredi de 17h30 à 19h30**



Pour tout renseignement contactez Nathalie et Olivier CADORET au 06.64.16.28.16 ou Yoann BAZIN au 02.56.61.14.85.

!! Spécial Été !!

Nous proposons cette année à toute personne voulant s'essayer au badminton de venir jouer pendant le mois de juillet et le mois d'août, sans inscription, afin de découvrir cette pratique sportive conviviale et intéressante !

Pour tout public.



Cercle Saint Martin - section football Saison de transition



Il y a un an le club paraissait en sursis, plus d'école de football et de groupement avec l'entente des jeunes de Lanvaux, ce qui entraînait le départ de joueurs chez nos clubs voisins.

Les mauvais résultats des équipes seniors et moins de licenciés nous inquiétaient sur l'avenir du club.

Aujourd'hui qu'en est-il ?

Ne crions pas victoire, les résultats des seniors ont été très moyens. Nous avons retrouvé une école de football mais l'avenir paraît encore fragile.

Saison 2014/2015

Le championnat



Une saison très difficile surtout pour l'équipe A. Il a fallu attendre la dernière journée pour être certain de retrouver Trédion en D3 la saison prochaine (10^{ème} sur 12). A l'opposé l'équipe B nous a fait beaucoup de plaisir et termine 4^{ème} sur 11 en D4.



La saison a été marquée par le retour d'une petite école de football. Des enfants de 5 et 6 ans se sont donnés rendez-vous tous les mercredis et samedis après-midi pour une initiation à ce sport. Expérience à renouveler en fonction de certaines conditions.

Après 7 années à Trédion, Jérôme Jacob, l'entraîneur nous quitte.

Les manifestations

Succès raisonnable sur l'ensemble des manifestations. Il est à rappeler que sur une saison de football, la

section organise différentes manifestations, afin que le club puisse subvenir à ses dépenses.

- Repas du football au mois de février
- Concours de belote en mars
- Tournoi de football en mai
- Fête campagnarde en août
- Tournoi de boules bretonnes en septembre

Saison 2015/2016

Le premier objectif est de maintenir l'effectif actuel, 38 joueurs seniors pour un total de 48 licenciés, afin de toujours avoir deux équipes seniors dans le club. Cela pourra se faire en fonction du nombre de départs et d'arrivées.

Puis, ne plus se contenter du maintien, mais de jouer les premiers rôles dans notre groupe.

Ensuite, le maintien de l'école de football. Nous espérons étoffer notre effectif et trouver une personne qui puisse seconder Gervais dans l'encadrement. L'école est ouverte aux enfants de 5, 6 et 7 ans.

Afin d'arriver à ces objectifs, certaines décisions ont été prises :

Renouvellement du bureau suite à l'AG football du 30 mai. La venue de nouveaux membres avec de nouvelles idées et des personnes volontaires et motivées à prendre des responsabilités.

L'arrivée d'un nouvel entraîneur, avec également de nouvelles idées, mais aussi des objectifs bien définis et ambitieux.

Et enfin, comme chaque année, nous lançons un appel à toutes les personnes qui désirent consacrer un peu de leur temps à l'association.

Nous recherchons des bénévoles lors de nos diverses manifestations, surtout celle du mois d'août. Des personnes motivées assurant des fonctions d'arbitre et/ou d'encadrant pour les jeunes (deux minimum). Une formation est assurée par le club.

Pour conclure

Merci à tous les bénévoles lors de manifestations, aux spectateurs assidus aux matchs, ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui s'investissent directement dans ce sport.

Rappel :

Dimanche 02 août 2015 : Fête campagnarde

Samedi 05 septembre 2015 : Forum des associations (inscription pour y participer auprès de Gervais.)

Un contact : Gervais Quenet
tel. : 06 63 12 53 52 ou 06 47 36 05 65
email : foottredion56@hotmail.fr





La Trédionnaise - VTT

L'édition 2014 était pour La TREDIONNAISE VTT l'occasion de fêter ses 20 ans. Cette dernière édition a été marquée par le retour de la course chronométrée. Au final, c'est un local, Anthony Rallé, qui l'a emporté devant deux pointures du cyclisme régional, Romuald Guillard et Sébastien Le Naour. Au total, 1.100 vététistes ont emprunté les différents circuits proposés. De leur côté, 1.200 marcheurs ont profité des beautés de la campagne trédionnaise.

La « randonnée poussette », un circuit de 6 km particulièrement destiné aux familles, a connu un très joli succès. Les 2300 inscriptions ont permis de récolter 1.750 EUR, qui sont reversées au profit de Vaincre la mucoviscidose.

Cette année, pour des raisons exceptionnelles, le bureau réfléchit à avancer la date au dimanche 27 septembre. La date définitive sera confirmée via communiqué de presse. Nous faisons appel aux bénévoles pour les nettoyages des chemins qui se dérouleront les samedis de Septembre (rdv à 8h au stade municipal, contact : 0611144544). C'est aussi pour nous l'occasion de remercier l'ensemble des partenaires, bénévoles, propriétaires, chasseurs et participants ainsi que la municipalité...de leur volonté à la bonne organisation et déroulement de notre évènement annuel.

Yann RIVOAL, Président LA TREDIONNAISE VTT

La Boule trédionnaise

L'association « La Boule Trédionnaise » vous accueille tous les lundis, jeudis et samedis au boulodrome du stade Victor Tual.

Tous les ans, les membres du bureau organisent également des concours de boules bretonnes ouverts à tous. A noter que cette année nous organisons avec le club des retraités le concours cantonal de boules en quadrettes.

Vous pouvez adhérer toute l'année à notre club. Bonne humeur et moments agréables sont au rendez-vous. Venez nous rejoindre !

Concours pour 2015 :

- Samedi 16 mai : concours régional en triplettes.
- Samedi 20 juin : concours régional en triplettes.
- Vendredi 26 juin : concours cantonal en quadrettes.
- Samedi 18 juillet : concours régional en triplettes.
- Samedi 29 août : concours régional en triplettes.



Amicale des retraités

Notre dernière activité fut une sortie au lac de Guerlédan mis à sec pour l'entretien du barrage. Avec une vue panoramique nous avons pu voir ce mur de béton de 206 m de long sur 45 m de haut qui retient l'eau du plus grand lac de Bretagne. Construit en 1923, les vidanges du lac ont lieu tous les 30 ans. Cet énorme ouvrage destiné à produire de l'électricité, sert surtout aujourd'hui à retenir une gigantesque réserve d'eau potable, transformée en terrain de jeux aquatique pour les amateurs de pédalo ou de ski nautique. Après avoir visité le fond du lac où coule le Blavet, les vestiges de l'ancienne industrie de la vallée engloutie, il était temps de rejoindre St Thélo pour se reconforter avec une pause déjeuner.



Nous avons ensuite visité « La Maison des Toiles » dans ce village préservé pour découvrir l'histoire incroyable du lin. Après une collation, nous avons repris la route pour Trédion. Tout le monde semblait satisfait de cette agréable journée. Notre doyenne ayant fait le parcours à son rythme en rapporte un excellent souvenir. Seul bémol, nous n'avions pas de corde à tourner le vent, il faisait un peu frisquet.

Nous avons ensuite visité « La Maison des Toiles » dans ce village préservé pour découvrir l'histoire incroyable du lin.

Après une collation, nous avons repris la route pour Trédion. Tout le monde semblait satisfait de cette agréable journée. Notre doyenne ayant fait le parcours à son rythme en rapporte un excellent souvenir. Seul bémol, nous n'avions pas de corde à tourner le vent, il faisait un peu frisquet.

Programme passé et à venir :

Le 24 juin à 14 h 30 les anniversaires d'avril, mai et juin ont été fêtés.

Nous organisons cette année le concours de boules cantonal le 26 juin à partir de 14 h 00.

Après juillet et août en veille, nous reprendrons nos activités habituelles en septembre.

Avec 96 adhérents, chiffre en hausse pour l'année 2015, nous sommes dans la continuité, l'amitié et la convivialité. Bon été à tous.



Asso Intercommunale Enfance Jeunesse du pays d'Elven

L'association Intercommunale est portée par les communes d'Elven, Monterblanc, Saint Nolff, Sulniac et Trédion. Elle travaille avec les structures enfance (Accueil de Loisirs) et jeunesse (Maison des Jeunes) des communes adhérentes. Il existe au sein de l'association deux commissions qui se réunissent 1 fois tous les 15 jours pour développer des actions au niveau du territoire. **Ces commissions sont l'enfance et la jeunesse.**

Sur l'année 2015, l'association Intercommunale a souhaité finaliser la mise en place du projet handicap **autour de la découverte et du respect de l'autre dans ses différences et ses ressemblances.**

Au cours des vacances de Pâques, nous avons mis en place des actions « culturelles » autour de l'Afrique et plus spécifiquement sur le Burkina Fasso. Sur une semaine les jeunes et les enfants du territoire ont participé à des activités artistiques (musique, danse et conte africain) leur permettant de découvrir ce pays.

Cette action s'est réalisée avec l'aide de nos partenaires qui étaient l'association Sitala et le foyer de Kehurel de Monterblanc (pour les préados- ados).

Pour l'été 2015, le programme des animations intercommunales seront :

Pour les enfants :

- une sortie au parc « le petit délire » pour les 3-5 ans
- une balade au « parc du père Nicolas » à Pluméliau pour les 6-7 ans
- une sortie accro branche et plage à Sarzeau pour les 7-11 ans
- Du 4 au 6 Août, un séjour sera proposé aux enfants âgés entre 7 et 11 ans à Larmor Plage avec les activités plage et baignade, visite de la Cité de la voile de Lorient, chasse aux énigmes et stand up paddle.
- l'été se terminera le 25 Août, par un spectacle de magie à la petite scène de Saint Nolff. Spectacle proposé aux 3-6 ans du territoire.

Pour les 11-14 ans :

- un séjour accro branche, activités nautiques et course d'orientation dans les dunes, seront proposés aux 7-11 ans la première semaine du mois de Juillet
- un stage de Zumba/hip hop à Saint Nolff, les 8 et 9 Juillet
- une chasse au trésor à Saint Armel, le 15 Juillet
- une journée défi fous olympiades, le 22 Juillet
- une sortie à Océanile, le 27 Juillet.

Pour les 14-17 ans :

- un stage de Zumba/hip hop à Saint Nolff, les 8 et 9 Juillet
- une journée tournoi de football, barbecue, le 17 Juillet
- une sortie à Océanile, le 27 Juillet

Ces sorties et animations permettent aux jeunes et aux enfants du territoire de pouvoir se rencontrer, d'échanger et de partager des moments conviviaux avec d'autres jeunes et enfants vivant près de chez eux (favorise le vivre ensemble).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Association Intercommunale au : 06.69.70.56.56

Anne-Sophie AYRAULT Coordinatrice.





Association Elven Sports Loisirs

Mercredis : Des effectifs en hausses

Depuis la rentrée de janvier 2015, une soixantaine d'enfants fréquente chaque mercredi l'accueil de loisirs. Le matin, l'accueil se fait dans les locaux de la restauration scolaire mis à disposition par la collectivité. Une fois le repas terminé, les enfants et animateurs regagnent la salle polyvalente de l'école C. Descartes.



Chaque début de journée, les animateurs proposent un programme d'activités aux enfants. Ceux-ci ont aussi la possibilité de faire des propositions. En fonction du choix des enfants, plusieurs groupes ou ateliers se mettent en place.

Cette liberté de choix est très appréciée par les enfants, ils peuvent profiter de ce temps de loisirs à leur rythme et suivant leurs envies.

L'équipe d'animation propose ainsi, pour chaque tranche d'âge un programme d'animation qui permet aux enfants de découvrir et de s'initier aux activités créatives, sportives et ludiques, mais aussi de participer à des animations comme celle qui s'est déroulée dans le cadre du Festival « Les Coquecigrues » en mars. Après avoir participé à une animation théâtre le matin, les enfants ont assisté l'après-midi, au spectacle présenté par la compagnie Magic Meeting « Bim Bam Boum ».

Vacances scolaires : ça bouge

L'équipe d'animation de l'Alsh dirigée par Tiphaine a mis en place au cours des vacances de printemps et d'hiver différentes thématiques telle que « Carnet de voyage » ou bien encore « Mer et nature ». Différentes activités et sorties sont proposées aux enfants et ceux-ci ont apprécié puisqu'ils ont participé avec engouement aux ateliers créations à base de matériaux de récupération et sont revenus enchantés des sorties à St Pierre Quiberon et Conleau.

Projet intercommunal :

Pendant la seconde semaine des vacances de printemps, 3 matinées ont été consacrées à la découverte de la culture africaine avec l'association Sitala. C'est la concrétisation d'un projet qui s'est déroulé en 2014 et 2015 et qui s'est clôturé par un vernissage le vendredi 25 avril au Carré d'Art.



Contact : Tiphaine Chevallier(Directrice) : 06.65.49.45.32



Animations Loisirs Elven Sports Loisirs

Lors des vacances d'hiver, Matthieu, Émilie, Thibaud et Johann ont accueilli les jeunes Trédionnais et Elvinois dans le cadre des animations loisirs 10/14 ans. De nombreuses activités et sorties ont été proposées dont certaines pour la première fois : un stage de Hip-Hop, une sortie patinoire ou laser game..., une journée "filles" en intercommunalité...

Durant ces vacances, l'expression "sous toutes ses formes" a été mise à l'honneur. Voici les actions qui ont été proposées:

- des ateliers d'échanges de compétences entre jeunes :

Sur la base du volontariat, ces ateliers avaient pour objectif de permettre à des jeunes de faire découvrir à d'autres jeunes une passion, un talent, une compétence.

Cinq ateliers ont ainsi été proposés. Par exemple : Sophie a fait découvrir sa passion pour la musique et le mix, Marine a initié un groupe de jeunes à la couture, et Mathis a proposé un atelier d'initiation au badminton. Ces ateliers ont permis aux jeunes qui les ont animés de s'exprimer et d'être valorisés.

- des ateliers d'expression culturelle et artistique :

Ces ateliers ont permis aux jeunes de s'exprimer par les mains (sculpture en papier mâché, gravure sur polystyrène) ou par le corps (hip hop et danse).

- un après-midi durant lequel les préados deviennent animateurs :

Le dernier jour des vacances, les jeunes se sont transformés en "animateurs" et ont proposé et animé un atelier d'expériences scientifiques pour leurs parents. Cet atelier leur a permis de défier leurs familles par le biais d'expériences et de leur faire découvrir les sciences de manière ludique.

Dates d'ouvertures : Du Lundi 6 Juillet au Vendredi 6 Août



RIPAM

Le Ripam a proposé quatre réunions au cours des mois de décembre 2014 et mai-juin 2015 aux assistantes maternelles sur la fabrication de marionnettes. Ces réunions étaient proposées en soirée à la Maison de l'enfant de Saint-Nolf. 34 assistantes maternelles ont participé à ces soirées. Nelly Gréhalle, artiste libre de Baden, a pu montrer aux assistantes maternelles comment fabriquer une marotte ou une autruche à fil. Les assistantes maternelles ont été très satisfaites de ces soirées et ont pu ramener chez elles leurs adorables marionnettes pour le plus grand plaisir des enfants qu'elles accueillent.





LAEP

Qu'est-ce que le lieu d'accueil enfants-parents ?

Lieu de rencontre et d'échange entre parents et enfants.

Le LAEP est un service gratuit, sans inscription et anonyme destiné aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents.

C'est un espace de jeux adapté aux jeunes enfants où ils découvrent la relation à l'autre dans un cadre différent. Les parents peuvent y aborder ensemble ou avec les accueillantes tous les sujets du quotidien et de la famille.

Comment fonctionne-t-il ?

Le LAEP est itinérant et se déplace sur les 6 communes du pays d'Elven : Elven, Saint Nolff, Trédion, Tréfléan, Monterblanc et Sulniac.

Il est ouvert de façon régulière le jeudi de 9h15 à 11h15, et également quelques samedis par an. Les parents peuvent arriver et repartir à l'heure qu'ils le souhaitent.

Se référer aux plannings disponibles dans chacune des mairies.

Qui contacter pour plus d'information ?

Permanence téléphonique le jeudi après-midi de 13h15 à 16h15 au 02 97 53 04 31
ou par mail au laep.payselven@elven.com.

L'ADMR du Pays de l'Argoet

L'association intervient sur les communes de St.Nolff, Monterblanc, Meucon, St-Avé, Trédion, Elven.

L'association est certifiée qualité NF X50-056.

L'association ADMR du Pays de l'Argoet, c'est :

- 8 responsables bénévoles
- Environ 238 Foyers Aidés
- 24 Aides à Domicile
- 1 secrétaire d'association

L'association propose différents services :

• AIDE AUX PERSONNES AGÉES ET AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aide à la toilette, aide à la mobilité, entretien de la maison, courses, préparation des repas, entretien du linge...

• MÉNAGE, REPASSAGE

Nous intervenons au domicile pour effectuer l'entretien du cadre de vie et/ou l'entretien du linge.

L'ADMR propose des interventions adaptées aux demandes du client.

• SERVICE FAMILLE

Nous intervenons auprès de familles fragilisées par une difficulté temporaire : grossesse, naissance, maladie...

• GARDE D'ENFANTS

Les objectifs visés sont de proposer aux familles :

Un mode de garde souple et complémentaire des autres moyens existants sur le territoire, leur permettant de les aider à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Un mode de garde respectueux du rythme des enfants qui évite ainsi l'émiettement de sa journée en accueils multiples.



• TÉLÉASSISTANCE FILIEN

La téléassistance est destinée aux personnes qui souhaitent continuer à vivre chez elles malgré la crainte d'une chute ou d'un malaise. Elle permet de prévenir les secours grâce à un système relié à une plateforme téléphonique.

Une équipe de bénévoles se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'évaluation de la situation et pour voir avec vous les différentes prises en charge possibles.

• SERIAN

La garde itinérante de nuit permet un, deux ou plusieurs passages la nuit, de 30 minutes entre :

21h30 et 5h30 du matin, 7 jours / 7. Le service est porté par l'ADMR de Vannes

Pour tout renseignements : 02 97 43 23 07

L'association recrute des aides à domicile et des gardes d'enfants. Si vous souhaitez postuler, envoyer votre candidature au bureau de l'ADMR 5 rue de la Grotte à Saint Nolff.

ADMR du Pays de l'Argoet
5 rue de la Grotte - 56250 St Nolff
Tél. 02 97 45 41 87
Mail : argoet@admr56.com



Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, **1^{er} réseau de téléassistance** en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

Présence Verte Pays d'Ouest, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel (Label Qualité obtenu en 2009) vous garantit un tarif mensuel tout compris et sans contrainte :

- Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, **suivi et maintenance technique inclus**,
- **Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum**



NOUVEAUTÉS !

Un matériel adapté à vos besoins pour vous sécuriser :

- **Le Détecteur de fumée (obligatoire en 2015)** connecté par radio à la téléassistance Présence Verte : avantage de l'alarme et l'alerte à notre centrale d'écoute (puis rappel, réseaux, secours...). Ce système protège également votre habitation en cas d'absence.
- **Le Bracelet détecteur de chutes :**
Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement **en cas de chute brutale**.
Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance : le bracelet déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.
- **Activ'Mobil : La liberté en toute sécurité**
Fourniture et mise en service d'un téléphone portable spécifique. En cas d'agression, chute ou malaise, géolocalisation volontaire par déclenchement sur bouton d'alerte du téléphone et/ou du déclencheur (médaillon / bracelet), la procédure de secours Présence Verte est alors appliquée (cf ci-dessous). Possibilité d'utiliser sa propre carte SIM (sous réserve de compatibilité).

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : soit 24.50 € au lieu de 49 €.

Pour tout renseignement et une démonstration gratuite. Contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au 02.97.46.51.23 ou par mail sur paysdouest@presenceverte.fr

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Point infos Tourisme

22 avenue de la Résistance - Aire d'accueil du Guého - 56250 ELVEN - Tél. 02 97 53 33 07
Mail : info@tourisme-vannes.com - Site : www.tourisme-vannes.com - Autres contacts : infotourisme.eleven@wanadoo.fr

Ouvert aux périodes suivantes, du mardi au samedi : Juillet/Août : 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h

Toute l'année : **Office de tourisme Vannes - Golfe du Morbihan**
Quai Tabarly CP 23921 - 56039 VANNES Cedex - Tél. 0 825 13 56 10 - Mail : info@tourisme-vannes.com
Site : www.tourisme-vannes.com
L'information touristique du Morbihan : Comité Départemental du Tourisme - www.morbihan.com

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gov.fr/canicule • www.meteo.fr





Préparation à la première communion

Les inscriptions en catéchèse familiale pour préparer la première communion,

Le mercredi 16 septembre et le samedi 19 septembre de 10h30 à 12h

à la salle Saint Alban d'Elven (près de la poste).

Renseignements au **06 75 36 95 75**



Nouveaux horaires d'ouvertures

Modification des horaires de réception du public de la trésorerie d'ELVEN et le centre des finances publiques de VANNES à compter du 1^{er} juillet 2015.

Centre des Finances Publiques	JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURES AU PUBLIC	
ELVEN	Lundi mardi jeudi vendredi Fermé le mercredi	9h - 12h15
VANNES CITE	Du lundi au vendredi Fermé le mercredi	8h30 - 12h / 13h30 - 16h

Vous pouvez également consulter le site Impots.gouv.fr, accessible 24h/24 et 7j/7. Ce service délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.



Horaires des services d'accueil du public

► Les services de la direction de la réglementation et des libertés publiques (délivrance de tous les titres) situés Place de la République à VANNES sont ouverts au public aux horaires suivants :

LUNDI 8H30-12H / 13H30-16H

MARDI / MERCREDI / JEUDI / VENDREDI 8H30-12H

► L'accueil téléphonique pour les principaux titres est assuré aux horaires suivants :

Certificats d'immatriculation : 02 97 54 86 86,
tous les jours de la semaine de 13h30 à 16h00

Permis de conduire et commissions médicales : 02 97 54 86 93,
tous les jours de la semaine de 13h30 à 16h00

Étrangers : 02 97 54 86 39,
tous les jours de la semaine de 13h30 à 15h30

CNI et passeports : vous devez impérativement contacter la mairie de votre domicile

En dehors de ces horaires, vous pouvez consulter le site internet : www.morbihan.gouv.fr pour toutes vos démarches.





Vannes Agglo

► Création d'un ticket journée

Kicéo lance un nouveau ticket, le pass Journée à 4,20 €. Il permet d'utiliser le réseau Kicéo toute une journée, avec trajets illimités. Ce ticket est proposé toute l'année, succédant ainsi au carnet 4 voyages qui sera supprimé en septembre. Il est en vente auprès des conducteurs de bus, en agences commerciales et, durant la saison estivale, auprès d'un réseau de professionnels (gare routière TIM, office de tourisme, campings,...). Plus d'informations : www.kiceo.fr

► Evolution de certains services

Des aménagements vont être apportés sur certains services à compter de l'été 2015 ou bien de la rentrée de septembre 2015 selon les mesures. Cela concerne :

- Le renfort de l'offre en heure de pointe du matin, l'été, sur les lignes 8, 9 et 10 (concerne les communes de Plescop, Ploeren, Theix, Saint-Nolff et Meucon)
- Le prolongement de quelques services le soir pour permettre un retour plus tardif sur les lignes 4, 5 et 6 (à compter de la rentrée 2015) (concerne les communes de Saint-Avé, Arradon, Vannes)
- Des ajustements de service sur la ligne 11 afin que la ligne soit adaptée aux horaires de bateaux en gare maritime (à compter de la rentrée 2015)
- Le prolongement de l'expérimentation du transport à la demande de soirée jusqu'au 31 décembre 2015.

► Trier ses meubles en déchèterie devient possible

Une nouvelle benne apparaît en déchèterie pour permettre la récupération des meubles intérieurs et extérieurs usagés et de toute matière (bois, plastique, métal). Vous pouvez y déposer des meubles de cuisine, de la literie, du mobilier de jardin, des chaises, sièges et rembourrés ou autres meubles. Déjà en place sur la déchèterie de Bonnervo à Theix, elle vient d'être installée sur la déchèterie de Vannes Tohannic.

► Collecte des déchets amiantés

Pour répondre au mieux à vos besoins, Vannes agglo propose désormais un service de destruction des déchets amiantés. La quantité de chaque dépôt est limitée.

Pour cela, 3 étapes à suivre :

- Inscription obligatoire par téléphone au 02 97 68 33 81, nous vérifierons alors que votre demande correspond aux conditions spécifiques de ce service.
- Retirer un sac de type «big-bag», au siège de Vannes agglo. Cet emballage est le seul accepté pour l'élimination des déchets d'amiante liée.
- Déposer vos déchets d'amiante dans le big-bag parfaitement fermé à l'adresse qui vous sera communiquée.

Nous attirons votre attention sur le fait que si la procédure ne respecte pas scrupuleusement les prescriptions indiquées dans la notice qui vous sera jointe, le dépôt pourra être refusé.

{ salarié ou étudiant ? }

Vous finissez tard ?

2 nouveaux départs
République et Gare SNCF
19h25 et 20h25
à destination des communes de 1^{ère} et 2^e couronnes.
Ce service circule du 2 sept. au 31 déc. 2014
Renseignements et réservations avant 17h au 02 97 01 22 88

www.kiceo.fr

créabus
LE TRANSPORT A MODELER

Armée de Terre

En 2015 et pour les années à venir, l'armée de Terre propose + de 10 000 postes par an

Les jeunes gens et les jeunes filles sont recrutés entre 17 ans et demi et 29 ans du niveau 3^{ème} jusqu'à BAC +5

- Militaires du Rang : niveau 3^{ème} jusqu'au BAC - Sous-officiers : BAC à BAC +2 - Officiers : BAC+3 à BAC +5

L'armée de Terre recrute également pour la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, les Unités d'Instruction de la Sécurité Civile, le Service Militaire Adapté, le Service des Essences des Armées.

Pour toutes informations contacter le :

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES (CIRFA) DE VANNES

55 Avenue de Verdun - 56000 VANNES - Tél. : 02 97 68 53 52 - cirfa.vannes@terre-net.defense.gouv.fr





Transports Scolaires



Kicéo Infobus
Rentrée scolaire

Kicéo dans votre commune pour répondre à vos questions et acheter votre abonnement

Permanence **le lundi 24 août** à la mairie d'Elven de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
Renseignements au 02 97 01 22 10



Permanences
RENTREE 2015/2016

Toute demande d'inscription tardive ne sera prise en compte que dans la limite des places disponibles et sur les circuits existants. **Aucune inscription ne se fera lors des permanences fin Août.**

REGLEMENT PAR COURRIER ou LORS DES PERMANENCES par chèque ou en espèces:

Au siège de : Saint-Jean Communauté
Du lundi 17 au vendredi 21 août : de 14h à 17h30
Le lundi 24 et le mardi 25 : de 9h à 12h30
Le jeudi 27 et le vendredi 28 août : de 9h à 12h30

Contact : Aurélie LAMOUR
27 rue de Rennes - BP 03
56660 ST JEAN BREVELAY - 02.97.60.43.42
Mail : transports.scolaires@saint-jean-communaute.fr

Le transport scolaire est un service rendu aux familles et n'est pas une obligation.

Nouvelle entreprise

► Le « Mel'En Breizh »

J'ai débuté mon activité de crêperie itinérante, le « Mel'En Breizh », le 30 avril 2015. Je suis présent tous les vendredis de 15h45 à 21h30 sur la Place Saint Christophe à Trédion. N'hésitez pas à passer commande au 06.37.84.57.60. Je me déplace aussi à domicile pour diverses prestations, repas de famille, anniversaires...

M.Le Goff Yvonnick



Mail : proxi.tredion@outlook.com - Tél. 09 60 35 44 13 - Fax : 02 97 01 01 26

**REMPLIR LE COUPON LE DÉPOSER AU PROXI DE TRÉDION PLACE SAINT CHRISTOPHE
CONTRE LA REMISE D'UN CADEAU DE PRESTIGE (SANS OBLIGATION D'ACHAT)**

NOM DE FAMILLE :

NOMBRE DE PERSONNE AU FOYER :

ADRESSE :

.....





Les jeunes chasseurs

Le château de Trédion à l'honneur pour la 9^e fête des Jeunes Chasseurs !

La manifestation annuelle organisée par l'Association Départementale des Jeunes Chasseurs du Morbihan (AJC56) se déroulera le dimanche 6 septembre.

Nouveauté pour l'édition 2015, celle-ci aura lieu dans le prestigieux parc du château de Trédion.

Démarrée en 2006, autour de l'Armurerie Douillet-Dreumont à Pluméliau, par une poignée de jeunes bien décidés à faire bouger le monde cynégétique du Morbihan ; cette fête qui avait pour but de rassembler toutes les associations départementales de chasses spécialisées sur une journée, a pris de l'ampleur d'années en années jusqu'à accueillir plusieurs milliers de visiteurs lors des dernières éditions à Baud. Après 4 années couronnées de succès sur le site de Kéroguc, 2015 marque donc un nouveau tournant en déplaçant cet événement sur le domaine du château de Trédion afin d'étendre encore un peu plus sa notoriété.

En effet, la fête de la Chasse en Morbihan peut maintenant, et sans rougir, prétendre à faire partie des plus belles fêtes de Bretagne, dans l'esprit de celles organisées il y a une quinzaine d'années à Paimpont, Malestroit ou encore St Nicolas du Tertre.

Le programme :

Le parc du château ouvrira ses portes dès 8h00 afin d'accueillir les participants au concours de chiens d'arrêt, réédité cette année.

Avant 9h00, les exposants et une quarantaine de meutes de chasse à tir prendra place aux quatre coins du site. La vénerie ne sera pas en reste avec la présence d'une dizaine d'équipages régionaux chassant le lapin, le lièvre ou le renard ainsi que deux équipages de grande vénerie renommés, l'Équipage Normand (Vautrait St Sulpice) à André Pioc et le Rallye d'Avaugour à Patrick Le Belleguic.

Les associations cynégétiques seront aussi fortement représentées : Fédération des Chasseurs, piégeurs, gardes particuliers, chasse maritime, utilisateurs de chiens courants, déterreurs, chasse au féminin, clubs de race, fauconniers, archers, chasseurs de grands gibier, chiens de sang...

Des exposants locaux proposeront au grand public leurs produits du terroir dans un petit village qui leur est dédié. En vue de l'ouverture approchant, chacun pourra faire ses emplettes pour la nouvelle saison auprès des exposants marchands (textile, accessoires...).

Pour le plaisir des yeux, quelques artistes du monde cynégétique (peintre, sculpteur, graveur...) présenteront leurs œuvres.

Une grande messe de St Hubert sera célébrée au son des trompes de chasse à partir de 11h, devant le château, suivit de notre traditionnel repas champêtre.

A partir de 14h30, un concours de trompes ouvert à tous les sonneurs, confirmés ou débutants, aura lieu dans le magnifique et théâtrale jardin à la française et de nombreuses autres animations et démonstrations rythmeront l'après-midi : fauconnerie, simulation de chasse aux chiens d'arrêt et défilés de meutes de chiens courants, spectacle équestre, travail de chiens de rapport à l'eau...

Des baptêmes en poney ou des promenades en calèche ainsi qu'un château gonflable seront là pour divertir les enfants.

Les tireurs, novices ou non, pourront s'affronter lors d'un ball-trap laser, qui réunira petit et grands, pour une bonne tranche de rigolade.

Le parc et le hall du château seront ouverts au public pour l'occasion en visite libre.

La journée se clôturera par la finale du concours de trompes suivi d'un drag (simulation de chasse avec leurre) et d'une curée sonnée en fanfare.

Recherche de bénévoles :

Afin de satisfaire au mieux notre public, nous recherchons encore des bénévoles motivés et prêts à s'investir pour la réussite de cet événement. Votre aide sera la bienvenue et d'un grand soutien.

Prenez contact par mail :

jeuneschasseursdumorbihan@gmail.fr

ou au 06 74 59 72 06.

Informations pratiques :

Parking gratuit, accès fléché.

Entrée à 5 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.

Restauration sur place : repas bœuf Bourguignon à 12 euros, crêpes et grillades.

Pré-inscription au concours chien d'arrêt amateur auprès de Laëtitia Hazo : 06 12 57 40 38.

Renseignements sur le site :

<http://www.ajc56.e-monsite.com> ou au 06 74 59 72 06

Site web AJC 56 : <http://ajc56.e-monsite.com/>





Chèque Sport 2015/2016 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide !

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh



L'accès aux droits

Vous avez été victimes d'agressions, vous êtes jeunes parents, vous vous questionnez sur vos droits et démarches concernant une séparation, l'autorité parentale, vous souhaitez avoir recours à un avocat mais vous ne connaissez pas les démarches à suivre ? Plusieurs associations sont présentes sur Vannes pour répondre gratuitement et confidentiellement à vos questions.

ADAVI 56

« Association départementale d'Aide aux Victimes d'Infraction »

Vous avez été victime d'agressions sexuelles, d'inceste, de viol, de violences conjugales, d'accident de la circulation, d'abus de confiance, de menace, d'harcèlement, de vol, de cambriolage etc...

Permanences :

Lundi au mercredi : 9h-12h/14h-17h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi matin (sur RDV) : 9h-12h

MAISON DU PORT

Vous avez des questions concernant le droit familial (séparation, responsabilités familiales, tutelles, obligations alimentaires, etc..) le droit du travail, conflit avec votre voisinage, votre propriétaire, etc...

Permanences :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h / 13h30-16h30
Mercredi : 8h30-12h

CIDFF

« Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles »

Cette association dédiée aux femmes et aux familles offre un lieu d'écoute, de parole et d'information.

ADAVI 56

14 rue Richemont
56000 VANNES
Tél. 02 97 47 66 68

MAISON DU PORT

22 avenue Victor Hugo
56000 VANNES
Tél. 02 97 01 63 80 / 02 97 68 34 54

CIDFF

9 avenue Jean-Marie Bécél
56000 VANNES
Tél. 02 97 63 52 36

L'aide juridictionnelle :

Vous devez faire valoir vos droits en justice mais vos ressources sont insuffisantes ?

Vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide juridictionnelle.

En fonction des niveaux de ressources, l'Etat prend en charge soit la totalité des frais, soit une partie d'entre eux.

Pour plus de renseignements contactez les associations ci-dessus.





Optez pour le timbre électronique !



COMMENT ACHETER UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE EN QUELQUES CLICS ?

- 1 - Je me rends sur le site **timbres.impots.gouv.fr**
- 2 - Je choisis le type de passeport
- 3 - Je choisis le mode de réception (courriel ou SMS)
- 4 - Je paye directement en ligne avec ma carte bancaire en mode totalement sécurisé via le 3D-secure.

C'est fait ! La transaction est enregistrée. Les références de la transaction et le numéro du timbre acheté sont envoyées immédiatement par courriel ou SMS (selon le choix effectué). Par sécurité, il est possible de le télécharger au format pdf.

COMMENT UTILISER LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE POUR OBTENIR LE PASSEPORT DÉLIVRÉ PAR LES MAIRIES AGRÉÉES ?



- 1 **Achat du timbre par carte bancaire sur le site**

timbres.impots.gouv.fr
- 2 **Réception du timbre électronique par mail ou SMS sous forme d'un identifiant à 16 chiffres ou d'un flashcode**

- 3 **Dépôt du dossier en mairie* : formulaire Cerfa, photos, justificatif de domicile, carte d'identité et références du timbre**

- 4 **L'agent vérifie les pièces du dossier et les références du timbre :**
 - par lecture du flashcode scanné directement depuis le smartphone, la tablette ou le document pdf imprimé
 - par saisie de l'identifiant à 16 chiffres
- 5 **Le dossier est transmis à la préfecture sous forme dématérialisée. Une fois le passeport disponible à la mairie, vous êtes prévenu par SMS que vous pouvez venir le récupérer.**


* ou en préfecture à Paris

Le site **timbres.impots.gouv.fr** est un site de la direction générale des Finances publiques (DGFiP) qui vous permet d'acheter en ligne un timbre fiscal électronique pour l'obtention de votre passeport.

Carnet de santé de l'habitat : un outil inédit pour bien vivre dans votre logement

Où passe-t-on les 2/3 de son temps ? Dans son logement. Prendre soin de son habitat est donc essentiel pour gagner en qualité de vie.

Le carnet de santé de l'habitat propose aux propriétaires comme aux locataires, en un seul document, d'accéder à des informations pratiques, conseils techniques, bons réflexes permettant de réduire sa facture énergétique, améliorer son confort, évoluer dans un environnement plus sain, anticiper la défaillance de certains équipements, prévenir certains risques et ainsi éviter de gros travaux de réparation.

Il est désormais accessible à tous sur internet : **www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr**





AOÛT

Dimanche 02 Fête campagnarde du Foot (Repas + Bal en soirée) - **Stade Victor Tual**
Samedi 29 Concours de boules

SEPTEMBRE

Samedi 05 Forum des Associations - **Salle Multi activités**
Dimanche 06 Fête de la Chasse (Association des jeunes chasseurs) - **Château de Trédion**
Samedi 19 Journée du Patrimoine
Samedi 19 Repas du basket
Samedi 26 Concours de boules + repas du foot - **Salle du foot**
Dimanche 27 Trédionnaise VTT - **Stade Victor Tual**

OCTOBRE

Samedi 10 Badminton + repas - **Salle du foot**
Samedi 17 Repas de l'Amicale des retraités - **Salle polyvalente**
Dimanche 18 Balade animée (10h30 et 14h30) - **Parc du CHâteau**

NOVEMBRE

Dimanche 15 Concours de belote (Amicale des retraités) - **Salle Multi activités**
Sam 21 & Dim 22 Vide grenier Animons Trédion - **Salle des Sports**
Samedi 28 Marché de Noël APEL
Samedi 28 Repas du C.C.A.S

DÉCEMBRE

Samedi 05 Journée du Téléthon - **Salle Multi activités**
Samedi 12 Arbre de Noël de l'école St Martin - **Salle des Sports**

Trédiön

